

Actes

**La loi du 17 mai 2013
ouvrant le mariage aux couples de même sexe**

**Quels impacts juridiques, dix ans
après son entrée en vigueur ?**

Journée d'études du 12 mai 2023

Université de La Réunion

Présentation de la journée d'études

Céline KUHN

Maître de conférences HDR en droit privé

Université de La Réunion

Cathy POMART

Maître de conférences HDR en droit privé

Directrice du Centre de Recherche Juridique

Université de La Réunion

La loi n° 2013-404 du 17 mai 2013 ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe a dix ans. La France est ainsi devenue le neuvième pays européen et le quatorzième pays au monde à autoriser le mariage homosexuel. La notion d'époux n'est plus associée à une conception hétérosexuelle de l'union matrimoniale, tous les couples ont accès au mariage, sans distinction ni limite fondée sur les sexes de ses membres. On parle désormais d'époux 1 et d'époux 2, le terme étant devenu un mot neutre d'un point de vue genré. Ce changement de paradigme intervenu dans le droit du mariage a impacté de nombreuses autres branches du Droit telles que la filiation, l'état des personnes, le droit patrimonial de la famille mais aussi les droits et libertés fondamentaux.

La nouvelle rédaction de l'article 143 du Code civil – « *Le mariage est contracté par deux personnes de sexe différent ou de même sexe* » – montre que la référence au sexe n'est pas complètement abandonnée. Elle est toujours prise en compte mais ne saurait fonder une interdiction au mariage. La nuance est importante.

Le colloque du 12 mai 2023 à l'occasion de l'anniversaire de la loi dite « Mariage pour tous ! » a tenté d'analyser et de décrypter le mouvement initié par ce texte ainsi que ses répercussions aujourd'hui.

Quelle est la place entre le donné et le construit en Droit des personnes et de la famille ? Cette interrogation qui a servi de fil conducteur aux différentes interventions de cette journée, l'une des rares manifestations organisées sur ce thème dans les universités françaises, a suscité des réflexions qui viennent compléter la restitution des contributions présentées.

